



(11) **EP 3 295 825 A3**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:  
**27.06.2018 Bulletin 2018/26**

(51) Int Cl.:  
**A45D 40/26 (2006.01) A45D 34/04 (2006.01)**

(43) Date de publication A2:  
**21.03.2018 Bulletin 2018/12**

(21) Numéro de dépôt: **17176957.3**

(22) Date de dépôt: **20.06.2017**

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR**  
Etats d'extension désignés:  
**BA ME**  
Etats de validation désignés:  
**MA MD**

(71) Demandeur: **Albéa Services**  
**92230 Gennevilliers (FR)**

(72) Inventeur: **CRAPET, Yann**  
**95830 Frémécourt (FR)**

(74) Mandataire: **Gevers & Orès**  
**41 avenue de Friedland**  
**75008 Paris (FR)**

(30) Priorité: **29.06.2016 FR 1656055**

(54) **ENSEMBLE APPLICATEUR POUR PRODUIT COSMÉTIQUE**

(57) L'invention concerne un ensemble applicateur pour produit cosmétique, apte à occuper deux positions, une position d'ouverture et une position de fermeture, ledit ensemble applicateur comprenant :

-une flaconnette sans goulot,

-un essoreur destiné à racler le produit cosmétique en excès sur un applicateur,

-des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette, lesdits moyens d'assemblage étant destinés à coopérer, au niveau de l'extrémité proximale de la flaconnette, de façon à bloquer un mouvement de retrait de l'essoreur lors du passage de l'applicateur dans la flaconnette,

ladite surface interne de l'essoreur étant conçue de manière à être en contact direct avec l'applicateur lorsque l'ensemble applicateur passe d'une position d'ouverture à une position de fermeture, et ledit essoreur comprenant les moyens d'assemblage.

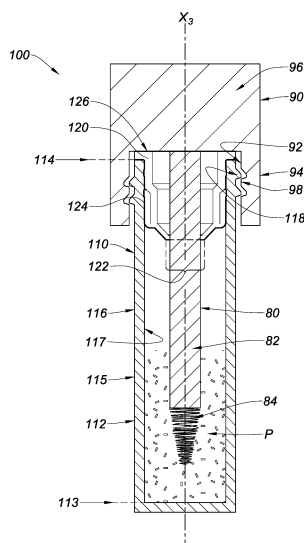


Fig. 1c

**EP 3 295 825 A3**

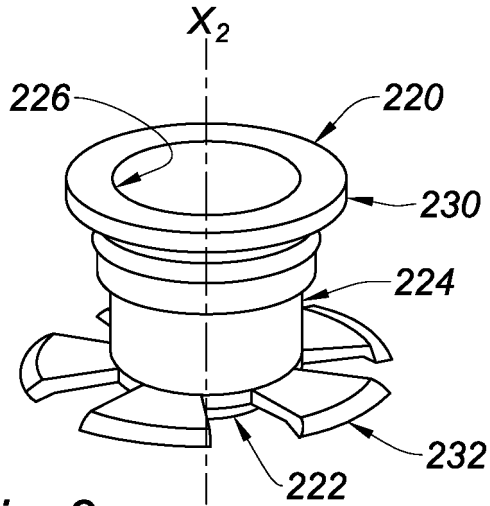


Fig. 2a

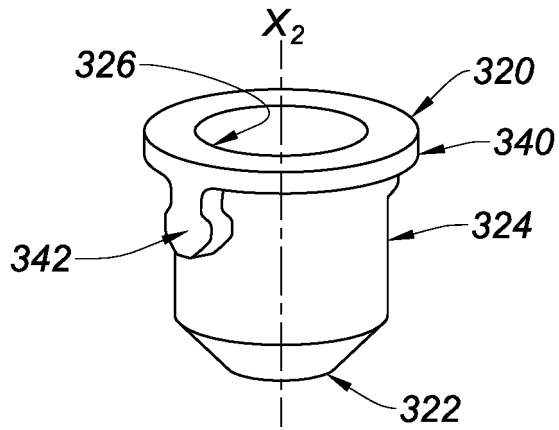


Fig. 3a

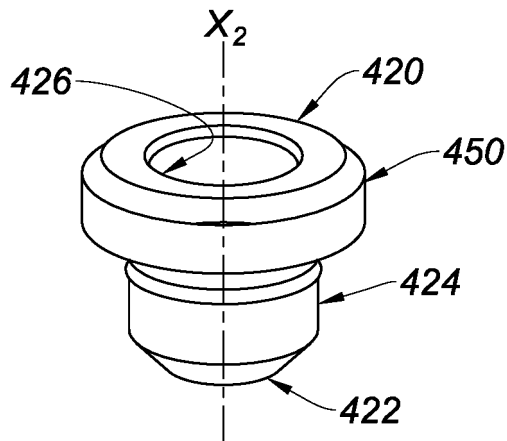


Fig. 4a



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 17 17 6957

5

10

15

20

25

30

35

40

45

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	EP 1 050 231 A1 (OREAL [FR]) 8 novembre 2000 (2000-11-08)	1,10	INV. A45D40/26
A	* abrégé; revendications 1-21; figures 1-18 *	2	A45D34/04
-----			
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A45D
2 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 7 février 2018	Examineur Oliveras, Mariana
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03/02 (P04/C02)

50

55



5

### REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

10

Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

15

Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

20

### ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

25

voir feuille supplémentaire B

30

Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

35

Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

40

Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

45

Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

50

2(complètement); 1, 10(en partie)

55

Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications (Règle 164 (1) CBE)



**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION  
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande

EP 17 17 6957

5

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

10

1. revendications: 2(complètement); 1, 10(en partie)

15

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette, dans lequel le moyen de mise en position est une collerette en partie haute de l'essoreur e et dans lequel le moyen de maintien en position se présente sous la forme d'au moins deux ailettes qui font saillies au niveau de l'orifice d'essorage

20

---

2. revendications: 3(complètement); 1, 10(en partie)

25

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette, dans lequel le moyen de mise en position est une collerette en partie haute de l'essoreur et dans lequel le moyen de maintien en position présente au moins une forme technique faisant saillie sur la surface externe de l'essoreur, cette forme technique étant complémentaire d'au moins une lumière située sur le haut de l'extrémité proximale du corps de la flaconnette.

30

---

3. revendications: 4(complètement); 1, 10(en partie)

35

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette, dans lequel le moyen de mise en position et le moyen de maintien en position se présentent sous la forme d'une ailette qui d'une part repose en partie haute de l'essoreur et d'autre part comprend une extrémité recourbée, ladite extrémité recourbée étant destinée à coopérer avec une partie complémentaire prévue au niveau de la surface externe de la paroi latérale du corps de la flaconnette.

40

---

4. revendications: 5(complètement); 1, 10(en partie)

50

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un

55

EPO FORM P0402



**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION**  
**FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande

EP 17 17 6957

5

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

10

moyen de maintien en position dudit essoreur avec la  
 flaconnette,  
 dans lequel le moyen d'assemblage est un assemblage  
 filetage/taraudage de manière à permettre le vissage de  
 l'essoreur au niveau de l'extrémité proximale de la  
 flaconnette.

15

---

5. revendications: 6(complètement); 1, 10(en partie)

20

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette  
 sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés  
 au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un  
 moyen de maintien en position dudit essoreur avec la  
 flaconnette,  
 dans lequel le moyen de maintien en position se présente  
 sous la forme d'une pièce intermédiaire destinée à plaquer  
 et coincer l'essoreur contre la surface interne de la paroi  
 latérale du corps de la flaconnette.

25

---

6. revendications: 7-9(complètement); 1, 10(en partie)

30

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette  
 sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés  
 au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un  
 moyen de maintien en position dudit essoreur avec la  
 flaconnette,  
 dans lequel le corps de la flaconnette est en deux parties,  
 les deux parties, une tête et un tronc, étant des pièces  
 distinctes assemblées ensemble par soudure ou par clippage.

35

---

40

45

50

55

EPO FORM P0402

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 17 17 6957

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

07-02-2018

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1050231 A1	08-11-2000	AR 019508 A1	20-02-2002
		AT 285691 T	15-01-2005
		BR 0002400 A	02-01-2001
		CA 2308859 A1	07-11-2000
		CN 1273068 A	15-11-2000
		DE 60017005 D1	03-02-2005
		DE 60017005 T2	04-05-2006
		EP 1050231 A1	08-11-2000
		ES 2233304 T3	16-06-2005
		FR 2793218 A1	10-11-2000
		JP 3415560 B2	09-06-2003
		JP 2000342328 A	12-12-2000
		MX PA00003986 A	08-03-2002
		US 2001038769 A1	08-11-2001
-----			

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82